

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PÉRIODE COVID-20
École du Joli-Bois**

Procès-verbal de la séance extraordinaire (lors de la période de la COVID-120) du conseil d'établissement de l'école du Joli-Bois tenue le 15 septembre 2020 à 18h30 par la plateforme *Team* en visioconférence à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

La direction de l'école : Martine Cusson

Le (la) président(e) : En vote

Les membres : Marie-Pier Dupré
Sarah-Jane Lalande Poirier
Élodie Therrien
Sophie Archambault
Geneviève Aubin
Mylène Brossoit
Valérie Lefebvre
Geneviève Labonté
Maude Barriault
Chantal St-Pierre

Étaient absents à la visioconférence:

Ont participé préalablement par courriel :

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU [date de la séance]**

[CE-036-2021-01] IL EST PROPOSÉ par Genevieve Aubin résolu [unanimement/majoritairement] d'adopter l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2020.

2. NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE ET AUTRES POSTES

[CE-036-2021-02] IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Dupré et résolu à l'unanimité au poste de présidente Mme Sophie Archambault. Elle accepte ce poste.

[CE-036-2021-03] IL EST PROPOSÉ par Valérie Lefebvre et résolu à l'unanimité au

poste de vice-présidence Mme Marie-Pier Dupré. Elle accepte ce poste.

[CE-036-2021-04] IL EST PROPOSÉ par Mme Labonté et résolu à l'unanimité au poste de secrétaire Mme Dupré et Mme Lefebvre. Mme Dupré accepte ce poste et Mme Lefebvre accepte de remplacer Mme Dupré si celle-ci vient à prendre les responsabilités en remplacement de Mme Archambault.

3. NOMINATION COMITÉ DE PARENTS

[CE-036-2021-05] IL EST PROPOSÉ par Sophie Archambault au poste de représentante au comité de parents au centre de service de la Rivière du Nord. Sophie Archambault et substitut Mme Marie-Pier Dupré.

4. LOCATION DU GYMNASE

La direction informe les membres du c.é de la décision du centre de service de louer le gymnase de l'école pour une activité de volleyball pour la ville. Voici la réponse obtenue par la responsable :

« Le prêt de locaux est autorisé pourvu que le locataire nous fournisse un plan de désinfection et s'engage à respecter les consignes de la Santé publique. Nous autorisons l'utilisation du gymnase et un usage minimal des toilettes. Aucun autre lieu (salon du personnel ou autre locaux n'est prêté).

Le locataire s'engage à désinfecter avant et après usage. Ceci inclut les toilettes, le matériel utilisé, les poignées de porte... En cas de non-respect, nous résilions l'entente. »

Marie-Noël Racicot

Coordonnatrice, Service des ressources matérielles
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

5. SERVICE NUTRI-DÉLI

Topo de situation du service actuel :

Après discussion avec des enseignantes, en plus de la pénurie de personnel, l'équipe-école et la direction sollicitent la collaboration du c.é pour approuver la démarche de faire un appel à Nutri-Déli pour leur demander de faire une modification au service comme dans d'autres écoles :

- 1- Enlever les repas chauds et changer par les boites à lunch
- 2- Faire les commandes par Internet et non par l'école. * La direction s'engage à vérifier auprès de M.Bélisle comment les parents pourront être remboursés pour les livrets déjà achetés en début d'année avant de procéder à cette démarche. Si celui-ci les rembourse d'emblée, elle pourra procéder en informant par courriel les membres du c.é puisqu'elle a l'aval de ceux-ci,

s'il y a des détails autres, la direction communiquera avec les membres du c.é d'ici deux semaines.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

[CE-036-2021-06] IL EST PROPOSÉ par Valérie Lefebvre et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19h17.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 27 octobre à 18h00 en visioconférence.

Sophie Archambault
Président(e)

Martine Cusson
Directrice de l'école